

« La lettre de RdT - 65 / N° 12 »

"En 2032, (6 ans avant le lancement de la 7G) les smartphones ne passeront plus que 4,8 h. par jour sur leurs humains. L'application en charge de la préservation de l'espèce humaine estime que cela représente une libération de 1000 tera-flops de processeur et un gain d'énergie de 500 giga-watts, réassignés à la préservation de l'environnement dans lequel l'espèce humaine est préservée." (in « La Technostructure Écologique » du 22.02.2022, p. 2)

① Le monde hyper-connecté : progrès, illusion de progrès, ou ... ?

Le progrès humain survient lorsqu'une évolution technique apporte plus de bénéfices et moins de risques. **Chaque nouveauté technologique n'est pas d'emblée un progrès pour le vivant.**

C'est pourquoi, avant toute prise de décision, face au projet industriel de la 5G et à ce qu'elle masque, nos pouvoirs publics se devaient de réaliser **une analyse bénéfices/risques.**

C'est à dire, dans un 1^{er} temps, d'inventorier tous les bénéfices mais aussi tous les risques ; puis, ensuite, d'évaluer le rapport global **en prenant en compte les effets à court, moyen, long terme ... sans tabou ni dogme, en toute transparence et avec le sens de l'intérêt général.**

Nos représentants se devaient de « veiller à conserver une imperméabilité vertueuse (de l'État) vis à vis des groupes de pression qui, eux, sont sans état d'âme ».

(F. FURLANO : [DOSSIER_SON_WEB_SEPANSO_COBAYES_POLLUTION_ELECTROMAGNETIQUE_F.FURLANO_12AVRIL2020.pdf](#))

Nous, citoyens, nous avons tendance à penser que parmi les 1^{ères} préoccupations de nos élus comme de l'État, se trouve la santé de la population.

Force est de constater que **ce n'est pas le scénario « principe de précaution » qui a été retenu.**

Les ondes électromagnétiques artificielles pulsées du monde de la 4G, 5G (et dans 8 ans, de la 6G), comme des capteurs-compteurs connectés (type Linky), ont pour fonction la **connectivité permanente de tout et de tous** (l'internet des objets et du vivant). **Malgré les multiples alertes internationales des études scientifiques indépendantes relatives aux conséquences sanitaires**, ces ondes ont été imposées à la va vite et sans aucun débat citoyen.

② Impacts des Ondes Électro-Magnétiques Artificielles sur les animaux d'élevage :

2.1 - Quelques faits :

- ▶ Joël K., agriculteur dans le Perche a perdu plus de 200 bêtes. Vidéo de Ouest-France ...

<https://www.ouest-france.fr/normandie/orne/video-les-ondes-electromagnetiques-nouveau-fleau-de-l-agriculture-33502c6e-0b54-3cb4-98ac-d34232595f76>

- ▶ « Agriculteurs sous tension, l'omerta française – Nathalie BARBE – FR 3 »

En France, **des exploitations agricoles sont sacrifiées** au nom de l'intérêt général que représente le transport de l'électricité, le développement des énergies renouvelables et la couverture du réseau de téléphonie mobile.

https://www.robindestoits.org/Agriculteurs-sous-tension-l-omerta-francaise-de-Nathalie-Barbe-France-3-14-09-2020_a2968.html

- ▶ « Mortalité du bétail et antenne-relais : une décision de justice inespérée » :

A la suite de la plainte déposée par le Gaec du Coupet, éleveurs de bovins sur la commune de Mazeyrat d'Allier, en Haute-Loire, contre Orange... le tribunal judiciaire du Puy-en-Velay, le 20 mai 2022, puis le tribunal administratif de Clermont-Ferrand, le 23 mai 2022, ont tranché : **Il est enjoint à l'État et à la SA Orange d'arrêter le fonctionnement de l'antenne de radiotéléphonie mobile** implantée sur la commune ainsi qu'à tous les opérateurs, pendant une durée de deux mois, à compter d'une date arrêtée en concertation avec l'expert judiciaire, en lien avec le préfet, aux fins d'organisation de la sécurité et des appels de secours dans la zone concernée.

Rappelons les faits : le 12 juillet 2021, une antenne 4G est mise en place et activée par l'opérateur Orange à 250 mètres de la ferme. A partir de cette date, la famille S., éleveurs de vaches laitières, constate une mortalité accrue de ses bêtes : en quelques mois, 50 vaches meurent, la production de lait chute. Des vaches deviennent aveugles. Le troupeau se regroupe dans le coin le plus éloigné de l'antenne. **Pour en savoir plus** : https://www.robindestoits.org/Mortalite-du-betail-et-antenne-relais%C2%A0-une-decision-de-justice-inesperee_a3143.html

- ▶ « Dans la Manche, jugement rendu en faveur d'un éleveur face à RTE » :

Les préjudices subis par un exploitant laitier ont été reconnus. Il percevra 460 000 euros.

En savoir plus : https://www.robindestoits.org/Dans-la-Manche-jugement-rendu-en-faveur-d-un-eleveur-face-a-RTE_a3147.html

2.2 - Les études :

► Élevages :

- « **les ondes et les animaux** », fiche non exhaustive - 2019 (Études, analyses, articles, témoignages d'éleveurs / abeilles, poulets, œufs, lapins, bovins ...) : <https://www.robindestoits.org/attachment/1624476/>
- « **Bétail et électromagnétisme** », fiche info validée par des éleveurs (Points de fragilité du bétail / Causes & problèmes électriques / Conséquences & signes du stress / Recommandations) : <https://www.robindestoits.org/attachment/1880917/>
- « **Champs électro-magnétiques et animaux d'élevage** » :
Un colloque a eu lieu à l'OPECST (Office Parlementaire des Choix Scientifiques et Techniques) sur les effets des ondes sur les animaux d'élevages, majoritairement certes les bovins.
Le rapport remis (le 04.06.2021) au Ministre de l'Agriculture (rapport du député LREM Philippe BOLO / synthèse du rapport / vidéo des débats / presse) :
https://www.robindestoits.org/CEM-ET-ANIMAUX-D-ELEVAGE-6-06-2021_a3083.html
Pour la Synthèse (8 p.), voir :
https://www2.assemblee-nationale.fr/content/download/341073/3342906/version/1/file/OPECST_2021_0021_essentiel_champs_electromagnetiques_animaux_elevage.pdf
- **volailles** : des études ont été faites par la chercheuse Madeleine BASTIDE, montrant les effets négatifs des ondes sur des embryons de poulet. Dès 1999, elle avait travaillé sur les effets des champs magnétiques émis par les téléphones portables suspendus quatre centimètres au-dessus des œufs et fut la première à observer la toxicité de ces émissions sur des embryons de poulets. Un travail depuis confirmé par d'autres équipes, dont celle de Florence Batelier à l'INRA Tours. L'association ANAST (<https://animauxsoustension.org/>) a été créée pour ce genre de problème.
(hommage à l'éleveur, fondateur de l'ANAST : https://www.robindestoits.org/Les-lanceurs-d-alerte-meurent-aussi_a3095.html)
- « **Effets des CEM des antennes-relais sur la santé, le comportement et la productivité des bovins** » : [*Effets des CEM des antennes-relais sur la santé, le comportement et la productivité des bovins - Löscher W. 2003 \(Land de Bavière\) \(robindestoits.org\)*](#)
- « **Les ondes des mobiles "fatales" pour nos abeilles** » : [*Les ondes des mobiles "fatales" pour nos abeilles - Mai 2011 \(robindestoits.org\)*](#)

► Participant aussi de l'équilibre de l'écosystème agricole : la flore et les animaux « sauvages »

- une **synthèse des effets connus** des ondes artificielles :
(ainsi qu'un exemple de lutte courageuse d'une municipalité ... qui a obtenu gain de cause !).
<https://www.leslignesbougent.org/petitions/non-a-l-antenne-de-42-m-futur-support-de-la-5g-imposee-sans-concertation-a-bellegarde-du-razes-5211/>
- **les insectes** :
 - . la 5G provoque leur déclin massif <https://www.robindestoits.org/attachment/2325162/>
 - . « **Effets biologiques des champs électromagnétiques sur les insectes** » :
<https://www.robindestoits.org/attachment/2035969/>
et <https://www.rts.ch/info/sciences-tech/11611475-les-smartphones-joueraient-un-role-dans-la-mortalite-des-insectes.html>

2.3 - Préserver ses droits à indemnisation en réparation de préjudices :

réaliser des mesures comparant l'avant installation et l'après mise en fonctionnement ...

► sur le vivant :

La nuisance physique de l'exposition aux ondes électromagnétiques de la téléphonie mobile peut se démontrer grâce à **10 marqueurs sanguins significatifs de stress radio-électrique**.

Des habitants du Finistère (Saint Cadou - 29450), regroupés en association, ont effectué des prises de sang sur eux-mêmes et leurs brebis.

► à l'intérieur des bâtiments ... Quel organisme ? :

. **L'Agence Nationale des FRéquences (ANFR) ?** Sa méthode est fortement contestée, biaisant les résultats. Entre autres, **il n'est tenu compte que des effets thermiques, aucunement des effets biologiques, ni des effets sur le long terme !**

Le financement de ces mesures repose sur un fonds public alimenté par une taxe, **payée par les opérateurs de téléphonie mobile**. Ce fonds est géré par l'ANFR, qui rémunère les laboratoires accrédités, ce qui pose un **problème d'indépendance de ces laboratoires**, car ils sont missionnés et rémunérés indirectement (via l'ANFR) par les opérateurs eux-mêmes.

https://www.robindestoits.org/DEMANDE-DE-MESURES-A-L-ANFR-11-2020_a2991.html
<https://www.robindestoits.org/attachment/2182271/>

. **Faire appel aux experts du CRIIEM** (Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Électromagnétiques non ionisants). <https://www.criirem.org/>

Les expertises de cette association, reconnue d'intérêt général, sont opposables devant les tribunaux français et européens.

Des habitants de Saint Cadou, Bagnères de Bigorre, Tarbes, Pau et de bien d'autres communes en France se sont regroupés et ont, préventivement, fait appel aux services du CRIIREM.

③ La transformation du monde paysan : « l'agriculture 4.0 » :

► « Agriculture 4.0 contre paysannerie »

Voici quelques extraits de ce chapitre (p.89-94) du petit livre de Nicolas BÉRARD

« Ce monde connecté qu'on nous impose. Le comprendre et le combattre ».

Facile à lire, teinté d'humour, bien documenté. Éditions « Le passager clandestin-l'âge de faire » 14 €.

En librairie à partir du 25.08.2022. Déjà disponible via le site « <https://lagedefaire-lejournal.fr/> »

Matériels, champs et animaux sont bourrés de capteurs. En se branchant à internet, le paysan se déconnecte de son savoir. Travaillant avec du matériel appartenant à la banque qui lui a accordé un prêt, il est désormais entraîné à ne plus compter sur sa propre réflexion basée sur le toucher, la vue, le « sentir ». **Il se fait déposséder de son savoir, de sa sensibilité, de son intuition : capteurs et algorithmes sont censés savoir tout mieux que lui.**

« La suite logique de ce modèle, ce sera de brancher l'agriculteur lui-même ... on peut d'ailleurs considérer que le but est presque atteint puisque les smartphones sont devenus plus que de simples objets : de véritables prothèses ».

L'agriculture 4.0 est aux mains des géants du numérique et des groupes agrochimiques. Du fait des coûts technologiques, elle est conçue pour une production de masse accélérant les concentrations (disparition des fermes à taille humaine), uniformisant la production, contribuant au déclin de la biodiversité. Le bien être de ces agriculteurs est réduit à néant, comme leur autonomie.

► « Quels outils pour quels paysans ? »

Dossier de « Pièces et main d'œuvre » publié en avril-mai 2022.

Dans l'univers agricole émergent, « le biotope des animaux humains est transformé en techno-tope pour techno-anthropes ». **Numérique, robotique, génétique assurent la « production d'ingrédients innovants »** pour satisfaire « les besoins nutritionnels en fonction du génome ou du microbiote ».

S'il veut survivre (et disposer des aides de la PAC), l'agriculteur d'aujourd'hui doit s'adapter à ce nouveau monde ultra-connecté. **Il s'agit d'économiser les sols au profit de fermes verticales « connectées au Cloud et pilotées par l'Intelligence Artificielle ».** Sur ces sols fertiles sont construites des usines pour produire les puces électroniques (pour les salades « bio » du futur), comme en Isère, en dépensant plus d'eau que tous les maraîchers du département.

Si, au départ, la machine épargne de la peine au paysan, elle finit par se retourner contre lui. Maintenant « c'est la Machine qui sait. Elle calcule, décide, agit plus vite qu'eux. Les cyber-exploitants agricoles ont choisi l'autonomie des engins contre celle des humains ».

C'est la fin des libertés individuelles face au contrôle de + en + renforcé des pratiques agricoles ...

Plus d'infos sur : https://www.robindestoits.org/Que-vienne-le-temps-des-demonte-machine%C2%A0_a3160.html

④ Des raisons d'espérer ... Que faire ?

► Plutôt que de laisser l'agriculture aux mains de quelques « agrobusinessmen », **encouragez l'installation de ... paysans.nes qui prendront soin de leurs cultures, de la terre, de nos papilles, de notre santé !** (comme le propose Nicolas BÉRARD dans les toutes dernières lignes de son livre, cité plus haut).

► Pour vous, votre famille, vos voisins, à la maison, dans le cadre professionnel, dans les transports, ... :

- **prenez, sans attendre, l'habitude des gestes simples de l'hygiène électro-magnétique !**

- **faites un cadeau en proposant cette « lettre de RdT-65 » à vos connaissances !**

- **et proposez aux plus jeunes** une information pédagogique, sur les réseaux sociaux, afin de leur permettre une utilisation "éclairée" et "raisonnée" des technologies sans fil :

<https://www.instagram.com/rdtnational/> ou <https://www.facebook.com/profile.php?id=100079007307383>

► **Les opérateurs ont organisé leur impunité juridique** (cf. le Dossier d'Information Mairie des opérateurs).

Des citoyens subissant, dans leurs corps, les conséquences des ondes artificielles des antennes de téléphonie mobile (antennes-relais comme « small cells ») se voient **contraints, pour obtenir réparation, de se retourner contre les propriétaires privés ou publics louant un espace à ces opérateurs.**

► **Soutenez nous** en participant, adhérant, donnant (https://www.robindestoits.org/NOUS-SOUTENIR-ADHESIONS-et-DONS_a90.html). Notre association étant maintenant reconnue d'intérêt général, cotisations et dons ouvrent droit à réduction de son impôt (de 66 % des sommes versées dans la limite de 20% du revenu imposable).

ᄇᄇᄇᄇ ᄇᄇᄇᄇ ᄇᄇᄇᄇ ᄇᄇᄇᄇ ᄇᄇᄇᄇ ᄇᄇᄇᄇ ᄇᄇᄇᄇ

Le bureau de la délégation locale Robin des Toits - 65

(hautes-pyrenees@robindestoits.org)